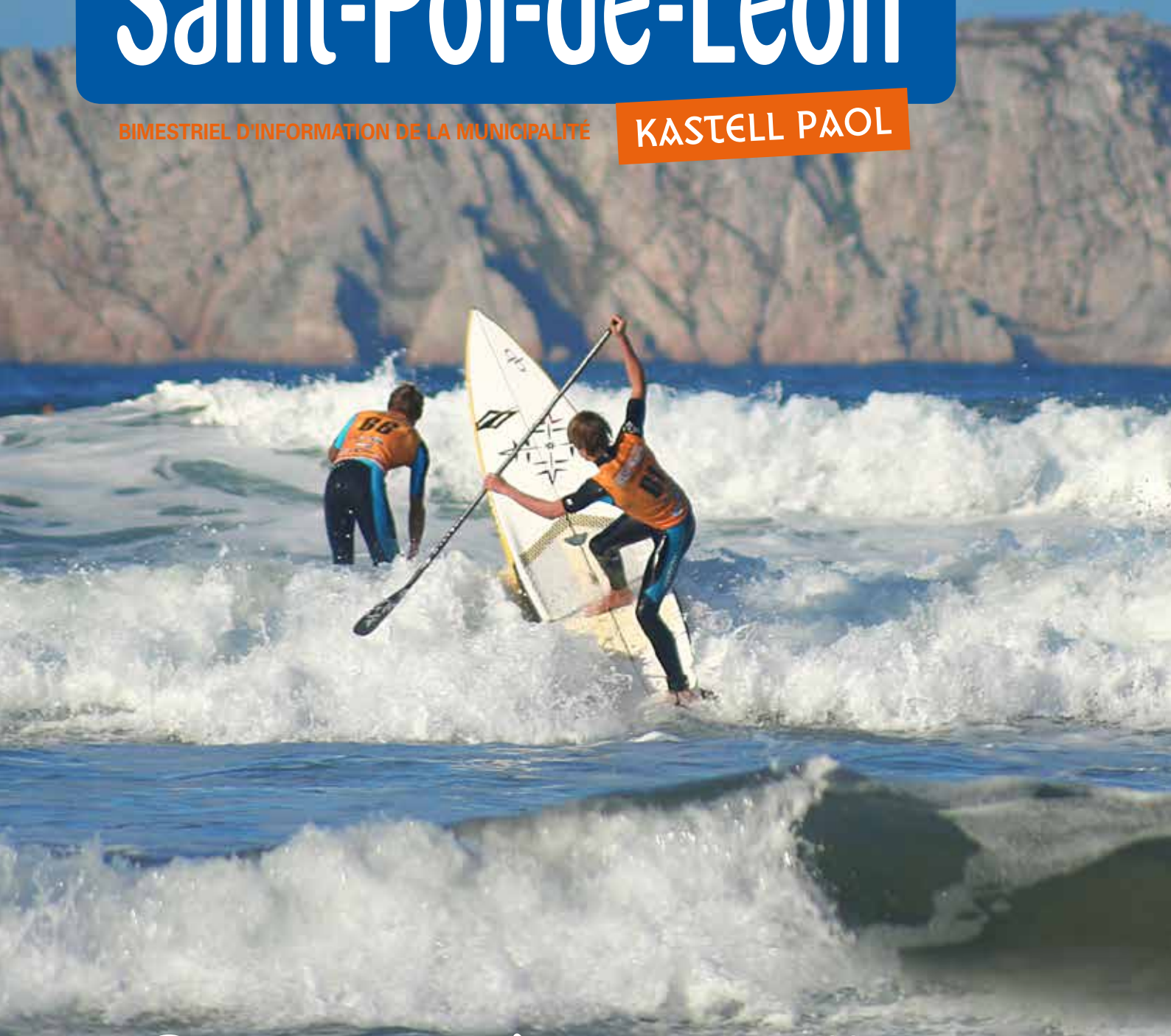


Saint-Pol-de-Léon

BIMESTRIEL D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ

KASTELL PAOL



Comme à Hawaï

Du stand up paddle dès juillet !

www.saintpoldeleon.fr



N° 72 juillet-août 2014



Nombreux sont les sujets que je peux développer dans cet éditorial alors que la saison estivale s'installe tranquillement : le prochain festival Kastell Paol, l'inauguration de notre maison des associations "Ti Kastelliz", l'ouverture à la circulation de la nouvelle desserte des quartiers nord et est de la ville, etc.

Pourtant au moment de la rédaction, les grands de ce monde sont réunis à Quistreham où l'on commémore le 70^e anniversaire du débarquement sur les plages normandes. Je ne peux donc faire l'impasse sur une page dramatique de l'histoire contemporaine de notre ville, car cet été nous fêtons un triste anniversaire, en lien d'ailleurs avec cette période dite de "La Libération" : les 70 ans des tragiques événements de l'été 1944. Un article de ce bulletin municipal y est consacré car il est indispensable que nous tous, habitants de Saint-Pol, jeunes ou anciens, nouvellement installés dans la cité ou non, soyons au fait de ce qui s'est déroulé en juillet et août 44 dans les rues et sur les places d'un paisible chef-lieu de canton. Cet été nous prendrons une nouvelle fois le temps à Brest, à Saint-Pol et à Morlaix de rendre hommage à ces saint-politaines et ces saint-politains qui ont perdu la vie peut-être pour que beaucoup d'autres la préservent. En effet, quand nous parcourons les multiples récits de ces événements, on se dit : cela aurait pu être encore bien pire ! Des habitants (au nombre de 44) ont été pour certains torturés puis exécutés.

A Saint-Pol, la plaie reste ouverte dans de nombreuses familles et le premier magistrat que je suis, a le devoir de rappeler à la mémoire de tous, les martyrs de cet été-là. Ces martyrs nous rappellent que la barbarie est de tous les pays et de tous les temps. Que la tolérance et le respect élémentaire de la vie et de la dignité sont un combat jamais achevé. Que nous devons nous garder de cette folie dont l'homme demeure capable. Que nous devons rester vigilants pour que l'homme s'interdise l'inhumain. La mémoire de Saint-Pol appartient à ceux qui ont souffert dans leur chair et dans leur âme, mais elle appartient aussi à la mémoire collective. Alors si vous n'êtes pas à Saint-Pol lors des commémorations les 6 juillet, 3 et 4 août 2014 ayez une pensée pour nos victimes, si par contre vous êtes là, n'hésitez à vous joindre à tous ceux qui se rendront sur nos lieux de mémoire.

"Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre."
Winston Churchill

Je vous souhaite un très bel été à Saint-Pol.

Nicolas FLOCH,
votre maire

Directeur de la publication : Nicolas Floch • Rédacteur en chef : Stéphane Cloarec • Mise en page : Mot compte triple • Rédaction : Léon'Art Conseil, Mélanie Urien • Impression : Prim • Crédits photos : Pierre Guivarch (carte postale), Louis Gélébart (géologie)

Pour toute information et suggestion : Hôtel de Ville, place de l'Évêché, 29250 Saint-Pol de Léon • Tél 02 98 15 85 00 Fax 02 98 69 25 41 • scloarec@saintpoldeleon.fr

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier label PEFC - gestion responsable et durable des forêts.



Sommaire / Talbenn

Projet immobilier	Route de Mespaul	p. 3
Infos municipales - Etat civil		p. 4 - 5
Jumelage	Benicarló - Les premiers échanges amorcés	p. 5
Urbanisme	Etude de la ville	p. 6
Culture - Animations		p. 7 - 10
Centre nautique	Du stand up paddle dès juillet	p. 11
Histoire	Cabines de plage à Sainte-Anne	p. 12
Patrimoine	Promenade géologique	p. 13
Evènement	L'été 44 à Saint-Pol	p. 14
Opinions		p. 15
Naïg Rozmor	Portrait d'une poétesse	p. 16



Portrait d'une poétesse : Naïg Rozmor

p. 16



Festival Kastell Paol

p. 10



Promenade géologique
De Trégondern à Créac'h André

p. 13



Projet immobilier route de Mespaul Le quartier de la Gare Un nouveau visage

Jacques Edern, conseiller général -
Joëlle Tous-Madec, adjointe - François
Moal, adjoint - Nicolas floch, maire -
Hervé Jézéquel, 1^{er} adjoint - André
Madec, président d'Armorique Habitat -
Marie-Louise Creignou, DGS.

La première pierre pour l'ensemble immobilier route de Mespaul a été posée le 15 mai. Les travaux, estimés à 18 mois, prévoient une livraison dans le 4^e trimestre 2015 d'une résidence de 19 appartements, 3 T2, 11 T3 et 5 T4, et de 4 maisons en accession encadrée. Cette opération menée par Armorique Habitat est certifiée Qualitel, association ayant pour mission de promouvoir la qualité de l'habitat par la certification et l'information du public.

Des loyers modérés

Les loyers pour les appartements varieront entre 309€ et 461 € par mois hors charges.

Un Prêt Social Location Accession (P.S.L.A.) régira l'acquisition des 4 maisons T3. L'occupant est d'abord locataire, il verse une redevance. La part acquisitive qu'il décide de verser devient une épargne constitutive de son apport personnel ; la part locative reste acquise au bailleur en remboursement des prêts contractés pour la réalisation du projet. L'achat de la maison peut intervenir dans un délai allant de 6 mois à 4 ans après la date d'entrée. Le loyer sera de l'ordre de 560 € par mois hors charges ; le prix de vente sera d'environ 140 000€ TTC. La TVA est calculée au taux réduit (5,5% à ce jour).

Les charges seront modérées au vu des performances énergétiques des constructions. La consommation énergétique sera inférieure de 40% à la réglementation. Les logements bénéficient des labels Qualitel très haute performance énergétique 2005 et EnR 2005.

Les logements

Les bâtiments collectifs seront situés sur quatre niveaux (R+3). Les appartements sont livrés avec des murs blancs, sols PVC, éviers inox sur meuble, chauffage au gaz individuel. Une des entrées dispose

d'un ascenseur et tous les appartements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les espaces extérieurs seront minéraux. La résidence sera sécurisée par des portiers vidéo.

Les 4 maisons seront livrées en T3 de 65 m² sur la base d'un rez-de-chaussée mais pourront évoluer vers des T5. Le volume extérieur en tiendra compte et les acquéreurs pourront aménager un étage pour gagner en surface. Les maisons seront fournies avec 2 chambres, un jardin avec abri, un garage individuel et une place de stationnement. Les parcelles iront de 240 m² à 35 m².

Les entreprises

Le coût prévisionnel de l'opération est de 2 174 864€ TTC soit 114 466 € TTC par logement. Les travaux seront réalisés par : Eurovia, terrassement et la voirie - Ets Stepp, réseaux souples - Nezou construction, gros œuvre - M.C.A., charpente bois - Trébaul, couverture ardoises et zinc - étanchéité - Techniques et bois, menuiseries extérieures aluminium - Chapalain Lampaul-Guimiliau, menuiseries bois - Bretagne Métallerie, métallerie - Lapous, cloisons, isolation - Le Teuff, sols scellés, collés et faïence - Le Guen peinture 29, peinture, revêtements muraux - SATEC, plomberie, sanitaire, chauffage gaz, VMC - S.F.M., électricité - OTIS, ascenseur.

Ce projet s'inscrit dans l'amélioration du quartier de la Gare. Les habitations sont destinées particulièrement aux jeunes ou seniors souhaitant se rapprocher du centre-ville. Cette résidence favorisera une mixité intergénérationnelle.

**Réservations - Centre Communal d'Action Sociale
Maison des services - 29, rue des Carmes - 02 98 69 10 44**

Tennis de table 22^e challenge Jean Quéré

Dimanche 27 juillet.

Salles de tennis des carmes - Dès 8 h 30.
ESK 02 98 69 12 65

Tournoi de tennis

Du vendredi 1^{er} août au vendredi 15 août
Avenue des Carmes. Inscription au
tournoi : prioritairement en ligne à partir
de votre espace licencié FFT.

Tennis Club de Saint Pol
02 98 29 07 36 - 06 52 16 67 92
www.club.fft.fr/saintpol

Car podium - Tournoi de foot

Mardi 19 août

Plage de Sainte-Anne - 13 h 30

Organisé par Raphaël Vourc'h

Dès 9 ans - Inscription sur place.

Service enfance-jeunesse - 02 98 15 85 71

Restos du cœur

Le vendredi, de 9 h à 11 h (sauf 8 et 15 août)

Maison des permanences à Keroulas

M. Paul Siohan - 06 02 38 88 21

restosducoeur.stpoldeleon@orange.fr

Don du sang

De 8 h 15 à 12 h 15 - Centre Michel Colombe

Mercredi 16 et jeudi 17 juillet

Mercredi 20 et jeudi 21 août

Le Pavillon Bleu de nouveau hissé à Sainte-Anne !

Les 13 km de côte de Saint-Pol sont un réel atout touristique et local qu'il convient de mettre en valeur. Depuis 2 ans, la plage de Sainte-Anne est labellisée Pavillon Bleu, gage de qualité environnementale des eaux de baignade et d'un cadre de vie agréable. Cette année encore Saint-Pol peut se targuer de voir de nouveau le pavillon dominer la plage. Le jury international réuni à Copenhague a accordé la labellisation le 9 avril. La commune s'engage à mener des actions pour sensibiliser au respect de la nature. Des ramassages de déchets sur les plages ont déjà eu lieu, en collaboration avec la communauté de communes du Pays Léonard qui participe activement à la mise en valeur du littoral Saint-Politein.



Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. Il se fait

directement en mairie. Le jeune doit apporter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens lui est remise.

Prévention - MSA d'Armorique Rougeole et méningite, des risques majeurs.

La vaccination contre la méningite est une priorité en Bretagne où il existe un risque deux fois et demi plus élevé qu'ailleurs de contracter ce virus. Si l'épidémie de rougeole constatée depuis plusieurs années est en recul dans notre région, il est néanmoins important de maintenir la vigilance.

Dangers du soleil : le mélanome à éviter d'urgence

Il s'agit d'un cancer agressif qu'il est important de détecter dès le début de son évolution pour laisser un maximum de chances de guérison. En 2012 il a provoqué 1 672 décès en France. Au moindre doute sur l'aspect de la peau, il faut absolument consulter un dermatologue. Les agriculteurs et toutes les personnes qui travaillent en extérieur sont particulièrement soumis aux risques des cancers de la peau. Il est toutefois possible de diminuer les risques solaires par quelques comportements préventifs : éviter le soleil entre 12 h et 16 h, se couvrir avec des vêtements, un chapeau et des lunettes de soleil, utiliser une crème solaire haute protection.

www.msa-armorique.fr

Inscriptions cars scolaires : 2014-2015

Toutes les inscriptions doivent être renvoyées avant le 11 juillet.

Transport scolaire Elorn

- Trajet en direction de Landivisiau : inscription des élèves auprès des bureaux des Cars de l'Elorn.
- Elèves déjà inscrits : courrier à domicile avec le dossier à corriger, compléter et renvoyer.
- Nouveaux élèves : retrait du dossier auprès des Cars de l'Elorn, par téléphone ou sur le site Internet.

Route de Saint-Pol à Landivisiau

02 98 68 04 36 - www.cars-elorn.fr

Cars Bihan

- Elèves déjà inscrits : dossiers envoyés à domicile
- Nouveaux élèves : dossiers téléchargeables sur le site Internet.

Z.A. du Parcou - 29260 Lesneven

02 98 83 45 80 - www.bihan.fr

Déchets, les bons gestes

Des conteneurs enterrés sont à disposition des commerçants du centre-ville places de Guébriant et A. Gourvennec. Ces derniers sont exclusivement destinés aux ordures

ménagères en sacs fermés. Il est interdit d'y déposer des cartons. Ils restent bloqués dans le tambour et empêchent le dépôt des sacs. Ayez le réflexe déchetterie pour évacuer vos cartons (dépôt gratuit).

Déchetterie Ty Korn à Plougoulm - 02 98 29 82 11
Lundi de 14 h à 18 h - Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Où en est votre permis de conduire ?

Suivez les différentes étapes en temps réel de la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés : permisdeconduire.ants.gouv.fr
Vous pouvez être alerté(e) de la disponibilité de votre permis par courriel ou par sms.

Liaison nord



Hervé Jézéquel, adjoint aux travaux et Christophe Le Cun, conducteur des travaux de Saint-Pol pour Eurovia

Les travaux de la liaison nord sont achevés. L'aménagement total du rond-point de Benicarló, de la piste cyclable, de la rue du Budou et des 2 tranches de travaux de la liaison nord s'élève à plus de 1 260 000 € TTC sur plusieurs années.

Rappel au civisme : déjections canines

Des points avec des sacs pour ramasser les déjections canines sont situés à divers endroits du centre-ville. Chacun, par respect d'autrui, se doit de les utiliser. Les personnes à mobilité réduite, les mères de famille avec des poussettes sont les premières personnes à pâtir de ces déjections.

Ils partent avec nous ! (29^e édition)

Pour lutter contre les abandons de chiens et de chats, la campagne "ils partent avec nous" vous fournit tous les conseils pour passer d'agréables vacances avec votre animal. Pour obtenir toutes les informations nécessaires (vaccination, transport, identification, modes de garde...) connectez-vous sur www.ilspartentavecnous.org. 0810 150 160 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Benicarló – Les premiers échanges amorcés

Saint-Pol-de-Léon est jumelée avec la ville espagnole de Benicarló depuis 2013 ; les premiers échanges ont été amorcés en 2010. La culture de l'artichaut et le littoral ont su rapprocher les deux villes. Benicarló est située au nord de la communauté valencienne. Les échanges et les liens vont encore s'intensifier, notamment avec les écoles.

Cette année, à l'initiative de la mairie de Benicarló, 13 étudiants du BTS de l'IREO de Lesneven sont partis du 6 au 13 mars en Espagne dans le cadre du projet européen "Am, Am", programme Jeunesse en Action. La mairie de Saint-Pol, aidée par la Chambre d'Agriculture, a mis en relation l'IREO avec la ville espagnole. L'organisation du voyage et les échanges ont été portés par les responsables du jumelage, notamment Christine Moal, conseillère, pour la commune Léonarde. Le but du projet est de favoriser les activités éducatives non formelles de la jeunesse et bien entendu d'inculquer un sentiment de citoyenneté européenne. La mobilité dans et hors des frontières européennes est un des axes majeurs du programme. Les élèves du centre de formation en alternance de Benicarló se sont joints aux étudiants de l'IREO durant la durée du séjour. Il s'agit du

premier centre de formation pratiquant l'alternance en Espagne.

Les Français ont ainsi pu apprécier les différentes cultures et techniques agricoles utilisées dans la ville espagnole. Réciproquement, ils ont expliqué leur savoir-faire. Chacun a pu être sensibilisé aux bienfaits d'une alimentation saine, variée et réalisée avec de bons produits. Les échanges ont dépassé le monde agricole puisque des visites culturelles ont rythmé le séjour, notamment les fallas, festivités locales.

Le jeudi 22 mai, Nicolas Floch, maire de Saint-Pol, Christine Moal et Françoise Cadiou, adjointe en charge du jumelage, ont reçu les étudiants de l'IREO en mairie afin de découvrir en photos le contenu de leur voyage. Le bilan est très positif et tous sont revenus ravis de l'accueil espagnol. "Am, Am" veut inciter les jeunes à entreprendre et à être actifs au sein de la société. Cet échange a été une véritable réussite puisque les étudiants français sont revenus très motivés, avec des éléments de comparaison du monde agricole.

Une délégation de Benicarló sera présente à l'occasion du festival Kastell Paol.

Etat civil / Marilh ar boblañs

Bienvenue aux p'tits Léonards !

- Tehani PUYLAURENT LE GAC née le 28 mars,
- Diego MESTRIES, né le 15 avril,
- Éthan CAUCHARD né le 26 avril,
- Gwladys GODIN, né le 03 mai,
- Louise et Jules COSQUER, nés le 06 mai,
- Louis MAQUET, né le 09 mai,
- Noah LE MENN, né le 21 mai,
- Malone, LOUARN, né le 24 mai,
- Lina LEFORT, née le 29 mai,
- Clara DIROU, née le 08 juin.

Ils se sont unis

- Jérôme LE BRIS et Fatima EL HAÏNI,
- Anthony LINDIVAT et Laëtitia JACOB,
- Benjamin MILIN et Hélène DODIN.

Dans nos pensées

- Christian QUÉRÉ, 54 ans,
- Raymond MOUÉS, 84 ans,
- Yvonne PLANTEC veuve de Jean CHAPALAIN, 82 ans,
- Paulette BIHAN veuve de François CRÉACH, 88 ans,

- Marcel SÉITÉ, 76 ans,
- Olga CATTEAU veuve de Henri ENGLLOO, 86 ans,
- Francis GUILLERM, 84 ans,
- Marie CAROFF veuve de Paul MILIN, 89 ans,
- Gérard GUIADEUR, 76 ans,
- Miranda REFIEUNA, 89 ans,
- David CLAUDI, 65 ans,
- Marie GRALL veuve de Hamon CRÉACH, 94 ans,
- Alice RIOU veuve de Joseph QUILLEVERE, 84 ans,
- Jean BERTHOU, 65 ans,
- Paule LE BOS épouse de Yvon LE GOFF, 75 ans,
- Pascal GUÉNA, 52 ans,
- Paulette KERIVEN veuve de Hervé MOAL, 90 ans,
- Germaine MOGUÉROU veuve de André LE CANN, 81 ans,
- Yvonne CALLAC, 92 ans,
- Marie BERTÉVAS veuve de Jacques CABIOCH, 85 ans,
- Marie PRIGENT épouse de Bernard CHEVREUL, 83 ans,
- Joséphine KERIVIN veuve de Jean QUÉMÉNER, 83 ans,
- Jean GUIVARCH, 95 ans,
- Marie DERRIEN veuve de Jean PRIGENT, 67 ans.

Deux étudiants font une étude de la ville

Dans le cadre du Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement mention Architecture et Patrimoine à l'école de Chaillot et à la demande du maire Nicolas Floch, Stanislas Coudière et Franck Durand, tous deux Architectes Diplômés d'Etat ont procédé, pendant trois mois, à la réalisation d'une étude urbaine de la ville de Saint-Pol-de-Léon en concertation avec la commune et le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine représenté par l'Architecte des Bâtiments de France, M. Sénéchal. La soutenance s'est déroulée à l'école de Chaillot.

Une dualité terre-littoral

L'école de Chaillot, créée en 1887 assure la formation des architectes du patrimoine pour l'appropriation contemporaine du bâti existant et des villes anciennes. Pourquoi avoir choisi Saint-Pol de la part des deux étudiants ? *"Notamment pour sa dualité terre - littoral. Et pour les 13km de côte de la commune, même si la ville n'est pas ouverte sur la mer comme Roscoff."* Cette double vocation de cité terrienne et maritime explique le visage de la ville façonné au cours de l'histoire. *"Notre propos est d'établir une étude d'analyse historique de la morphologie urbaine faite d'îlots et de parcelles, de recenser les différentes typologies architecturales, et de réaliser un plan de vigilance en pointant les atouts et les dysfonctionnements"*. Stanislas et Franck ont d'abord remonté la longue histoire de Saint-Pol exprimée dans son bâti ancien : la cathédrale, la mairie (ancien palais épiscopal) ou le grand séminaire, aujourd'hui lycée et le joyau architectural du Kreisker. Il faudra attendre la fin du XIX^e siècle et l'arrivée du chemin de fer pour assister à une urbanisation importante autour de la gare et à l'allongement d'un axe nord-sud déjà présent (cf dessin axonométrique) créant ainsi deux pôles urbains.

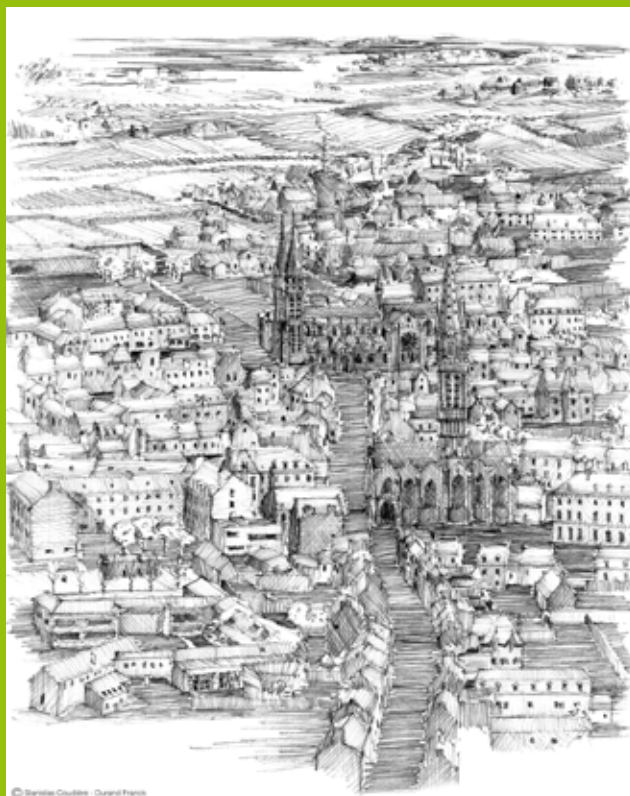
Atouts et faiblesses...

"Parmi les atouts, les sentiers, le littoral, les entités paysagères marquées, les édifices remarquables, un paysage agricole qui épouse les lignes de force du territoire..." Les faiblesses remarquées portent sur le plan d'occupation des sols et les extensions des zones d'urbanisation sur les coteaux du littoral. Et aussi sur les entrées de ville, les places en amont du jardin de l'Evêché, au droit du Kreisker et du manoir de Kéroulas...

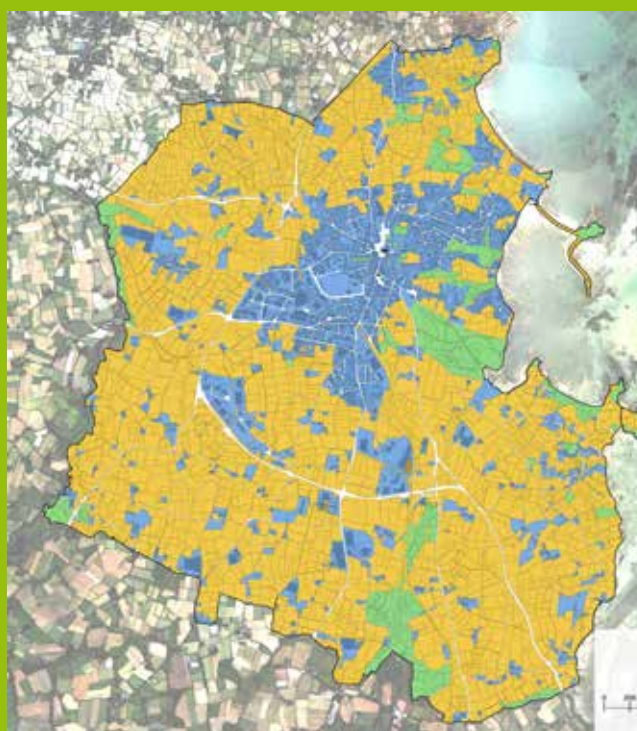
Une jonction à établir avec le littoral

Parmi les préconisations proposées, Stanislas et Franck soulignent la nécessité de maîtriser la jonction de la ville avec le littoral. *"Il existe des ruptures d'urbanisme. La perception visuelle depuis Carantec fait ressortir des espaces tampons scindant la frange littorale. Un travail de couture se montre nécessaire afin d'établir les jonctions entre le centre-ville et la côte. La valorisation des sentiers menant à la côte demeure un potentiel encore peu exploité"*. Autre remarque. Le quartier de la Gare a souffert du déplacement des activités maraîchères et industrielles en périphérie de la ville. Le rapport insiste sur une nécessaire reconversion de ce secteur. Mais, avec les nouveaux lotissements (Kervarquet et route de Mespaul) et l'ouverture de l'espace Ti Kastelliz, celle-ci est bien engagée...

Vue axonométrique



La ville et les terres cultivées



- Parcelles maraîchères agricoles
- Parcelles bâties
- Parcelles boisées

Musique

Michel Le Morvan 02 98 69 12 46

• Ensemble choral du Léon

Soli et orchestre Pro Musica de Bretagne. Charpentier Te Deum - Haendel : Zadok the priest

Vendredi 18 juillet - Cathédrale Pol Aurélien - 21 h

15 € / Etudiants et moins de 12 ans : gratuit - ensemble-choral-du-leon.jimdo.com

• Concert de J. Boucher et Anne Robert - Orgue et violon

Vendredi 25 juillet - Cathédrale Pol Aurélien

• Festival Le Chant de la Rive

Emmanuelle Ophèle, flûte / Elise Kermanac'h, piano

C.P.E. Bach, Saint-Saëns, Reinecke, Poulenc

Vendredi 1^{er} août - 21 h - Chapelle du Kreisker

"Le petit Monde du piano". Florestan Boutin, piano
Initiation, dès 5 ans, à la musique à travers la découverte du piano.

Mozart, Schumann, Debussy

Samedi 2 août - 16 h 30 et dimanche 3 août - 11 h - Espace des Minimes

Tarif unique : 5 €

Trio Pascal Wintz. Pascal Wintz, piano / Stéphane Reynaud, batterie

Michel Molines, contrebasse. Jazz des années 30

Samedi 2 août - 21 h - Espace des Minimes

Solenne Païdassi, violon / Laurent Wagschal, piano.

Mozart, Schubert, Fauré, Saint-Saëns

Dimanche 3 août - 18 h - Parc du château de Kernevez

12 € / Adhérent : 10 € / Réduit : 8 € / Moins de 18 ans : entrée libre

Pass 5 concerts : 40 € / 4 concerts : 36 € / 3 concerts : 30 €

06 64 44 98 69 - www.lechantdelarive.com

• Concert de Nolwenn Arzel

Mise en valeur de la harpe soliste, patrimoine culturel celtique.

Mercredi 6 août - 18 h 30 - Chapelle du Kreisker

7 € / Moins de 18 ans : gratuit - nolwennarzel.com

• Concert de Paul Kuentz

Vivaldi, concerto pour violons, flûte et piccolo, Stabat Mater, Téléman : concerto pour deux flûtes

Jedi 7 août - 21 h - Cathédrale Pol Aurélien

26 € / Etudiants : 20 € / Moins de 12 ans : gratuit - paul.kuentz.free.fr

• Carole Delgado, C^{ie} Azahar - Récital de flamenco

Samedi 9 août - 20 h 30 - Chapelle du Kreisker - Entrée libre

• Concert Le Bourlot - Vendredi 22 août - Cathédrale

Expositions

• Les petits animaux au jardin

Jusqu'au 12 juillet

Médiathèque de Keroulas. En partenariat avec le syndicat mixte du Haut-Léon.

Photos et explications sur le rôle du jardin.

Mardi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h et

le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de

13 h 30 à 17 h. Entrée libre - 02 98 69 14 74

• La nativité

Du 1^{er} juillet au 31 août

Chapelle du Kreisker - Tous les jours

de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

1^{ère} partie : l'attente.

2^e partie : le jour de la nativité

Office de tourisme - 02 98 69 05 69

tourisme@saintpoldeleon.fr

www.roscoff-tourisme.com

• Albert Pennec - Photographies

Du 5 juillet au 21 septembre

Maison Prébendale - Rue de la Rive

Place du Petit Cloître

Tous les jours de 14 h à 18 h

Entrée libre - 02 98 69 01 69

laprebendale@orange.fr

www.laprebendale.fr

• 14-18 : les Léonards dans la Grande Guerre.

Commémoration du 100^e anniversaire

Samedi 2 et dimanche 3 août.

Centre Michel Colombe - De 10 h à 12 h et

de 14 h à 18 h. L'association "Les Léonards

dans la grande guerre" a réuni depuis plus

d'un an de nombreux documents relatifs à

la Première Guerre Mondiale.

Histoire et Archéologie - Jacques Le Bihan

02 98 29 03 40

A fer et à flots

Le Léon à Fer et à Flots - Morlaix - Saint-Pol-de-Léon - Roscoff

Mercredi 9 juillet, mardi 22 juillet et 12 août

Découverte des paysages du Léon et de la Baie de Morlaix de manière originale : à pied, en train et en bateau.

Adulte : 29 € / De 4 à 12 ans : 15 € / Porteur Carte CEZAM : 24 € / Gratuit pour les moins de 4 ans

Place des Otages - 29600 Morlaix - 02 98 62 07 52 - afer.aflots@laposte.net - www.aferaflots.org

Festival

Festival tango par la côte - Du 30 juillet au 3 août

Mercredi 30 et jeudi 31 juillet à Saint-Pol

Ateliers tous les jours de 13 h à 19 h 15

avec Laura Boucaya, Diego Amado, Sandra Messina et Ricardo Calvo

La grande nuit du tango - Mercredi 30 juillet - De 20 h 30 à 4 h

Orchestre Roulotte Tango, DJ Bruno Plante, démonstration de Laura Boucaya et Diego Amado

tangoalamer@gmail.com - www.tango-a-la-mer.com - 06 59 51 33 80



Les Mardis de l'Orgue

• 15 juillet : Franck Besingrand

• 22 juillet : Olivier Struillou

• 29 juillet : Lionel Bourgois

• 5 août : Anthony Leroux

• 12 août : Michel Boedec et Anne Le Coutour

Cathédrale Pol Aurélien - 11h - Entrée libre

Maison de l'artichaut

Du mardi 8 juillet au mardi 26 août

Place de l'Évêché - De 9 h 30 à 12 h 30 - Entrée libre

Explications autour de l'artichaut par les

confrères : culture, préparation, vidéos,

dégustation et vente. Entrée libre

Office de tourisme - 02 98 69 05 69

Les vacanciers bénéficient d'un tarif spécial à la médiathèque.

3 € / mois pour une carte individuelle - 6 € / mois pour une carte famille

Un chèque de caution (non encaissé) de 30 € est demandé. Nombre de documents empruntables à chaque visite : 4 livres ou revues pour un abonnement individuel. 16 livres ou revues pour un abonnement famille.

Médiathèque de Keroulas - 02 98 69 14 74 - mediatheque-saintpoldeleon.fr

Patrimoine

Du 1^{er} juillet au 31 août – Tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h
Chapelle du Kreisker

Montée au clocher de la chapelle

170 marches vers le ciel. La montée au clocher du Kreisker est l'une des attractions les plus pittoresques en période estivale.

1,50 € - Office de tourisme - 02 98 69 05 69 - tourisme@saintpoldeleon.fr

Du 7 juillet au 29 août, excepté le samedi toute la journée et le dimanche matin

En juillet : du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août (sauf 14 juillet)

En août : du lundi 4 août au vendredi 29 août (sauf 15 août)

Cathédrale Pol Aurélien - De 10h30 à 12h45 et de 14h30 à 18h

Visites guidées de la cathédrale Pol Aurélien par les guides de l'association

Sauvegarde Religieuse du Patrimoine en Vie (SPREV). Gratuit - Ouvert à tous

Office de tourisme - 02 98 69 05 69 - tourisme@saintpoldeleon.fr

Mercredis 9, 16 et 30 juillet, 13, 20 et 27 août, 3 et 10 septembre - 20h30

Noctambulations. Visites guidées gratuites de la cathédrale par Philippe Abjean.

Service culture et animations - 02 98 15 85 52 - culture@saintpoldeleon.fr

Jeudis 17 juillet et 14 août - 10h30

Visite de la chapelle du Kreisker. Visites guidées gratuites animées par Philippe Abjean.

Service culture et animations - 02 98 15 85 52 - culture@saintpoldeleon.fr

Mercredis 16, 23 et 30 juillet et 6, 13 et 20 août - 14h30

A la découverte de l'ancienne cité épiscopale.

Visites guidées gratuites animées par Christine Armbruster. Rdv devant l'office de tourisme

Office de tourisme - Place de l'Evêché - 02 98 69 05 69 - tourisme@saintpoldeleon.fr

Visites patrimoine gratuites

organisées par l'Office du Tourisme Intercommunautaire du Léon

Lundi 14 et dimanche 27 juillet - Dimanches 10 et 24 août

La construction, aujourd'hui, d'un manoir breton inspiré du XVI^e siècle.

Par Yves et Marie-Jo Mével, constructeurs et bénévoles de Pays. *Manoir du quartier de Kelou Mad, derrière la maison de retraite. Rdv à 17h (durée 1h).*

Mardis 15 juillet et 12 août

Visite commentée du manoir de Kermoruz, en cours de restauration. Par Saïg Jestin, propriétaire, Christine et Jean-Pierre Quioc, bénévoles de Pays. *Manoir. Rdv à 17h30 (durée 1h30).*

Mercredi 16 juillet - Mardis 5 et 19 août - Jeudi 4 septembre

Visite commentée du manoir de Kersaliou, XVI^e siècle. Par Gilles et Isabelle Pichon,

propriétaires et bénévoles de Pays. *Manoir, route de Troméal. Rdv à 14h30 (durée 1h).*

Stationnement des véhicules, parking de la grève de Kersaliou, à 400 m environ.

Vendredi 18 et jeudi 24 juillet - Ateliers de loisirs créatifs sur le thème de la mer

Manoir de Keroulas. Rdv à 10h30 (durée 1h30) - 2 €

Samedi 19 juillet

Balade commentée "Trégonder à travers le Moyen-Age, de Kerigou au moulin de

Landounic" Par Daniel Roué, Yves et Maryvonne Quéméneur, bénévoles de pays. Distance 3km

Parking de la chapelle de Kerigou. Rdv à 14h30 - Prévoir des chaussures ne craignant pas l'eau de mer.

Jeudi 24 juillet

Découvrez trois manoirs du XVI^e siècle, l'un restauré, l'autre en cours de restauration

et le troisième en construction : Kersaliou, Kermoruz et Kelou mad. Par Gilles Pichon,

Saïg Jestin et Christine Quioc, Yves et Maris-Jo Mével. *Manoir de Kersaliou, route de*

Troméal. Rdv à 14h30 (durée 4h). Stationnement des véhicules, parking de la grève de

Kersaliou, à 400 m environ. Le circuit se fait en véhicules individuels.

Mercredi 27 août

8^e étape de la grande randonnée-patrimoine sur le littoral. Accompagnement : Maryvonne

et Yves Quéméneur. *Rdv sur le parking du Pont de la Corde en Plouézan à 10h. Transfert en car*

vers la chapelle Sainte-Barbe en Roscoff. Pique-nique à 12h30 à l'îlot Sainte-Anne en Saint-Pol.

Distance 14 km. Retour vers 17h.

Office du Tourisme Intercommunautaire du Léon - 02 98 29 09 09

• Lire à la plage

Du 7 juillet au 31 août - Tous les jours
Plage Sainte-Anne – De 11h à 17h30
(sous réserve des conditions

météorologiques)

Des transats permettront aux lecteurs de prendre le temps de feuilleter magazines, bandes-dessinées ou de lire un bon roman mis à disposition par la mairie dans une malle. Ces livres proviennent de dons. Chacun peut en déposer, en prendre. La malle doit vivre tout l'été.

Gratuit et ouvert à tous

Service culture et animations 02 98 15 85 52
culture@saintpoldeleon.fr

• Marché piétonnier

Du 8 juillet au 26 août - Tous les mardis
Place A. Gourvennec – De 8h à 14h

V. Leprêtre - 06 85 52 35 35

• Animations musicales sur le marché

Mardi 15 juillet
Parvis de la mairie - 10h

Dans le cadre d'un échange entre jeunes

musiciens et danseurs de Plouzané,

Plouescat, Santec et Saint-Pol-de-Léon :

concerts et démonstration de danse.

Service enfance-jeunesse - 02 98 15 85 71

• Calèche

Les lundis et vendredis – Dès le 14
juillet jusqu'au 18 août - De 10h30
à 12h30 et de 15h à 18h.

30 minutes commentées balade

au centre-ville

Gratuit - Service culture et animations

02 98 15 85 52 - culture@saintpoldeleon.fr

• Semaines plages - Gratuit

Plage de Sainte-Anne

Yourt'ons - Mercredi 16 et jeudi 17 juillet

Spectacles à 17h30 et 20h

Accueil d'une yourte à spectacle

Sumak'ahute.

Un lieu, plusieurs spectacles par jour

Réveill'ons

Mercredi 23 et jeudi 24 juillet

- Mercredi 23 - De 10h à 12h : Qi-Jong

(avec Olivier Hamonic)

- Jeudi 24 - De 10h à 12h : Yoga (avec

Michèle Stephany et Françoise Cadiou)

- Mercredi 23 et jeudi 24 – De 14h à 19h :

structures gonflables de Défoul'Parc

Fabriqu'ons

Mercredi 30 et jeudi 31 juillet

- Mercredi 30 - Dès 14h : concours de

châteaux de sable et autres jeux de

plage

- Jeudi 31 - De 13h à 19h : les ateliers

autour du vent, création de cerf-volant

Bouge'ons

Mercredi 6 et jeudi 7 août

- Mercredi 6 – De 10h à 12h : danse

africaine et percussions (avec Luc Aho)

- Jeudi 7 - De 10h à 12h : zumba

(avec Nathalie Le Bras)

Golf'ons

Mercredi 20 et jeudi 21 août

De 14h à 18h - Parcours sur l'îlot Sainte-

Anne

Street Golf (par Street Golf à l'Ouest)

Service culture et animations

02 98 15 85 52 - culture@saintpoldeleon.fr

• Braderie des commerçants

Vendredi 1^{er} et samedi 2 août

Centre-ville piétonnier

Festival

Les Bruits de mer - 2^e édition

Judis 24 et 31 juillet et 7 et 14 août
Sillon de Sainte-Anne - De 14h à 00h

Un événement entièrement GRATUIT, un public HÉTÉROCLITE, une programmation ÉCLECTIQUE et EXIGEANTE, quatre soirées sympas EN BORD DE MER, la possibilité de se RESTAURER SUR PLACE avec deux points de restauration : la crêperie de plage l'Effet Mer, un stand de moules-frites, un MARCHÉ artisanal.

Judis 24 juillet

Pandahead. Jeune groupe de métal saint-politain. **Zitawi Bruno et Tom** issus du groupe **La Mère Fouettard** et de "Madame Oscar". Chansons françaises et étrangères. **DJ AKA.** Musicien et disc-jockey, membre du groupe "Santa Macairo Orkestar". Titres et remixes empreints de groove, afrobeat, afrofunk et affiliés.

Judis 31 juillet

Mr Léo. Il parcourt le monde avec sa valise, sa guitare et son chapeau, accompagné par Monsieur Iv et Monsieur Kev à la rencontre de personnages plus truculents les uns que les autres.

Loïc Joseph. Mélange hybride de folk indie, de rock et de sonorités jazzy, influencé par les singer-songwriters. **Delgado Jones & the Brotherhood.** Power pop garage. Télescopage des arabesques psychédéliques du San Francisco 60's et du rock fiévreux du Manchester 80's. **DJ Dude & Sinnkaya.** Mix amical et jovial avec Sinnkaya, DJ et slameur.

Jeudi 7 août

City Kay. Reggae empreint de roots, d'électro et de pop music. **DJ Dude & Sinnkaya.** **Quenderu.** Le nom Quenderu signifie cousin en Breton ancien. Chants marins, airs traditionnels bretons et celtiques. **Les Fluides Poupettes.** Compagnie de marionnettes, spectacle visuel avec peu de paroles, de la musique, des chansons (pour enfants et adultes).

Jeudi 14 août

Monty Picon. Aventure rock. Attendez-vous à explorer des paysages musicaux variés et dangereux, à traverser les plaines sauvages du western, à hurler sur les trottoirs malfamés du punk, à pénétrer dans les arènes sanglantes du péplum, et assister à un



tragique battle de hip-hop ! **Hop Hop Hop Crew.** Ne vous attendez pas à trouver de la musique balkanique traditionnelle. Des voix énergiques, un accordéon sensuel, une clarinette langoureuse, un saxophone suave et une guitare virtuose, soutenus par une basse et une batterie survoltées. **DJ Moule.** Musicien multi-instrumentiste français (Mouloud, Hello Bye Bye, ...). Acteur majeur d'une communauté de bootleggers. Mélange de standards rock, soul ou électro, il enchaîne les DJ-sets dans de grands festivals comme Solidays, Garorock, Les Francofolies, Bars en Trans, Paleo Festival... Mixs progressifs et dansants.

Stéphane Gillet (organisation) : 06 63 11 39 74

Gaëtan (programmation) : 06 20 51 42 29

Julie (communication) : 06 62 76 04 91 - lesbruitsdemer@gmail.com.

Lesbruits Demer et Crêperie L'Effet Mer.

Fête de la Mer

Vendredi 15 août à Pempoul

- De 9h à 18h** Structures gonflables de Défoul' Parc - Dès 3 ans Gratuit
- Dès 10h** Tir sur cible - Pêcheurs sportifs léonards
Stand Bonbons - Pêche aux canards - Piscine à boules - Payant
- De 10h à 12h et de 13h à 17h 30** Rocher d'escalade - Accessible dès 6 ans - Du débutant au confirmé - Encadrement professionnel - Gratuit
- De 10h à 18h** Puces de mer par les Pêcheurs Plaisanciers - A la Groupe - 06 81 75 81 04
- De 10h à 19h** Marché artisanal
- De 10h 30 à 12h 30** Initiation au kayak encadrée (deux kayaks mis à disposition par le centre nautique). Prévoir une tenue adaptée (maillot, tee-shirt, polaire, coupe-vent) - Gilet de sauvetage fourni A partir de 11 ans (kayak seul) et à partir de 4 ans (avec accompagnement par un adulte) - Gratuit
- 10h 30, 14h, 15h 45 (durée 50 mn)** "Mr Hoplabulle" - Sculpture sur ballons en chansons Gratuit
- 11h** Bénédiction de la mer - Rdv au calvaire du Rheun Pempoul
Accompagnement par les bateaux et yoles - Présence du "MQMJ" (bateau Amiral) et du Reder-Mor - Gratuit
Lâcher des pigeons - Messenger Léonard



- 14h** Pétanque - Pétanque club léonard - 06 61 90 49 92
- De 18h à 18h 45 et de 20h à 20h 45** Chants de marins par Les Marins des Abers
- 19h** Marche aquatique organisée par le centre nautique Plage Sainte-Anne - Rdv à 18h 30 au centre nautique
Si besoin prêt de combinaisons - Prévoir paire de baskets ou chaussons allant dans l'eau - Gratuit
- De 19h à 19h 45** Romane - Jeune Talent, de l'acoustique au pop-rock - Gratuit
- 21h** Salut les Scopains - Bal Pop, kitsch et décalé sur support vinylique. Le bal Scopains est à jauge illimitée et dure tant qu'il y a des danseurs... C'est succès garanti !
- 23h** Feu d'artifice (tiré de la barge)

Restauration

Restauration rapide le midi - Organisée par les pêcheurs sportifs Léonards
Saucisses, merguez, frites - 4 €.

Buvette - Gérée par les pêcheurs sportifs léonards

19h : repas moules frites - Organisé par les pêcheurs sportifs léonards -

Moules frites et far breton : 9 € - Jambon frites et far breton : 6 €

Service culture et animations - 02 98 15 85 52 - culture@saintpoldeleon.fr

Festival Kastell Paol

Samedi 12 et dimanche 13 juillet

Grandes fêtes folkloriques,
de l'artisanat, de la gastronomie et de l'artichaut



... Samedi 12 juillet 60 ans de la kevrenn Kastell

Place du parvis de la Cathédrale

- **Dès 13 h 30**
 - Stand de crêpes - Association Diwan
 - Jeux bretons - Association Tud Ar Vro
 - Initiation à la danse bretonne - Association Danse du Léon
 - Sensibilisation au breton - Association KLT
 - Marché de créateurs et produits locaux: bières locales, charcuteries, artisans, créateurs, bijoux en verre de Murano, Bière Rosko, aquarelles, etc.
 - Exposition de photos d'archives, d'anciens costumes, d'instruments en présence des anciens sonneurs du bagad depuis 1954.

Fest-deiz - Sonneurs de couple

- 14 h : Danserien an Aberiou
- 14 h 30 : Ya Orisha
- 15 h : Marino Tapiega
- 15 h 30 : Bagad Montroulez
- 16 h : Gwakatam
- 16 h 30 : Bagad Landivisiau
- 17 h : Ya Orisha
- 17 h 30 : Marino Tapiega
- 18 h : apéro-concert avec le duo An Nedeleg/Le Rouzic (Uileann Pipes et Bouzouki)
- 19 h : suite apéro-concert avec Gwakatam (musique et danse de la Guadeloupe)

- **18 h 45 Tombola** - Nombreux lots

Fest-noz

- 20 h : ouverture par la Kevrenn Kastell-Bleuniou Sivi et les percussions du Benin - Guadeloupe
- 20 h 30 : An Daol Zantel
- 21 h : Le Hir Tad Ha Mab
- 21 h 30 : Bitrak
- 22 h 15 : Sonkiz
- 23 h : Dispac'h
- 23 h 45 : Straka
- 00 h 30 : Eien
- 1 h 30 : fest-noz, scène ouverte (session irlandaise) au pub Le Mary Stuart Avenue de la Mer

... Dimanche 13 juillet

**Nombreuses animations gratuites
5 € pour accéder à la place du
Kreisker à partir de 10 h pour
les prestations des groupes
et le concert du soir**

Gratuit pour les moins de 12 ans. Le ticket pour le repas de l'artichaut donne accès aux spectacles payants

Buvette et restauration sur place

- **Tombola** - Trouver le nombre d'artichauts dans la charrette - Confrérie de l'Artichaut - Place du Kreisker
- **Dès 10 h Marché artisanal et du terroir**
Place du Kreisker
- **11 h 30 Défilé** - Entre le Super U et la rue Cadiou - Gratuit
- **De 14 h à 18 h Prestations de groupes**
Ensemble Bleuniadur, enfants - ados - adultes, Kevrenn Kastell, Cercle de Moréac, Bagadig Kerlenn Pondi, Cercle de Plougastel, Bagad du Pays des Abers, Jártató - Groupe de jeunes espoirs de l'ensemble Jászság de Hongrie. Danse folklorique et authentique hongroise en forme authentique. Le groupe Jártató a obtenu le prix de "groupe éternel excellent", le prix de "Bartók" et la décoration d'état "Csokonai".



- **18 h Triomphe et Danse des Mille**
Les cercles et bagadoù se regroupent. Déambulation et arrivée place du Parvis de la cathédrale - Gratuit
- **18 h 30 Intronisation des confrères** - Confrérie de l'Artichaut - Place du parvis de la cathédrale - Gratuit

- **Dès 19 h Repas de l'Artichaut** - Place du Kreisker
Artichaut froid avec sauces - Cochon grillé avec potée de légumes - Pâtisserie - 12 €
Vente des billets : office du tourisme, camping Ar Kleguer, maison de l'artichaut le mardi 8 juillet et sur place le jour de la fête. Le ticket repas donne accès au site toute la journée.
- **De 19 h à 20 h 30 Animation du repas "L'Alcazar"**, cercle de Cesson-Sévigné
- **De 21 h à 23 h Outside Duo**
Place du Kreisker



Outside Duo, c'est 16 ans de complicité scénique qui ont forgé le rapport au public si particulier de ce Celtic Two-Men-Show à l'originalité décapante ! Guitare/violon, à deux violons, en chansons, à deux sur le même violon ou avec d'autres performances : les deux amis d'Outside Duo déversent une énergie phénoménale ! Vainqueurs du Grand Prix du Disque du Télégramme 2014 avec leur 2^e album "Just playing".
www.outsideduo.com

- 23 h **Feu d'artifice** - Place de l'Evêché - Gratuit

Service culture et animations
02 98 15 85 52 - culture@saintpoldeleon.fr

Saison culturelle 2014-2015 au TST

Charlotte Gabris - Comme ça c'est mieux. Humour - One-woman-show -
Vendredi 17 octobre 2014 - 20 h 30

La note magique. Conte musical dansé et chanté
Mercredi 22 octobre 2014 - 15 h

Les Banquettes arrières. Chansons a cappella - Samedi 22 novembre 2014 -
20 h 30

Wow. Comédie burlesque - Dimanche 14 décembre 2014 - 17 h

New. Comédie musicale improvisée - Vendredi 16 janvier 2015 - 20 h 30

Antoine Duléry fait son cinéma (mais au théâtre).
Comédie et imitations - Vendredi 6 février 2015 - 20 h 30

"A vos souhaits" avec Bernard Menez et Alexandra Kazan. Théâtre - Vendredi
6 mars 2015 - 20 h 30

Le carrousel des moutons. Humour visuel - Cirque - Dimanche 19 avril 2015 -
17 h

Central Park. Danse - Musique - Samedi 20 juin 2015

Les réservations seront ouvertes dès la mi-septembre !

Comme à Hawaï

Du stand up paddle dès juillet !

Franck Le Ven
et Yann Nguyen (Naish France)

"En proposant cet été le stand up paddle (SUP) comme nouvelle activité, on fait un coup d'essai car on ne sait pas vraiment quel public va répondre. Ni quelle orientation pérenne, entre loisir et compétition, on lui donnera par la suite", indique Ludovic Messenger, directeur du centre nautique de Saint-Pol (CNSP). La prudence sera de mise au démarrage avec des planches en location tout l'été à la Groue.

Afin d'en faire la promotion, en collaboration avec le fournisseur Naish, une animation se déroulera le 12 juillet sur la plage Sainte-Anne, avec démonstration et essai gratuit pour tous.

Un sport tendance

Cet étonnant sport de glisse fait chaque jour de nouveaux fans à travers le monde. Venu tout droit d'Hawaï, le SUP a traversé les océans pour devenir aujourd'hui aussi tendance que le surf. Plus accessible que ce dernier, il fait partie de la même grande famille et permet de profiter des joies d'un sport nautique, même quand il n'y a pas de vague. *"Le paddle board n'est d'ailleurs pas qu'une alternative au surf : c'est un sport à part entière, avec son propre équipement et son état d'esprit",* précise Ludovic Messenger. Son côté accessible n'en fait pas un sport simpliste pour autant. Sa pratique met à contribution la plupart des muscles. *"Néanmoins, il permet d'apprécier rapidement les sensations de glisse grâce à ses bases simples à appréhender".* En outre, il permet de continuer à s'exercer même quand les vagues sont retombées. C'est d'ailleurs la solution de repli de nombreux surfeurs qui y voient là l'occasion de rester dans ou plutôt sur l'eau. Il permet également de surfer et de profiter de certaines vagues non exploitables en surf.

Stand up paddle : mode d'emploi

Le SUP consiste à se tenir debout (stand up) sur une planche et à se déplacer sur l'eau en ramant avec une pagaie (paddle). Les planches de paddle sont généreuses, leur dimension est conséquente. Elles permettent à tous, débutants et confirmés, de se maintenir debout sur la planche. *"Les débutants peuvent commencer sur un plan d'eau sans vagues, s'habituer à monter sur la planche,*

tenir l'équilibre, ramer droit, faire demi-tour..." Le SUP se pratique aussi bien dans les vagues que sur un plan d'eau plat ou en eau vive. Il offre la possibilité d'être pratiqué de façon très sportive ou plus en détente. L'inconvénient de la planche est sa dimension pour le transport mais la marque Naish propose également des SUP gonflables.

Balades nautiques aussi

Le CNSP reprogrammera aussi tout l'été ses activités de découverte de milieu marin une fois par semaine à marée basse devant la pointe de l'îlot Sainte-Anne. Les balades se feront en catamaran au départ du centre nautique à la demande et en fonction des marées. Celles en day boat à voile pouvant accueillir 11 personnes, dont des personnes à mobilité réduite, seront proposées deux fois par semaine au départ du port de plaisance de Bloscon, sans contrainte de marées. La marche aquatique estivale devrait aussi trouver sa vitesse de croisière deux fois par semaine sur la plage Sainte-Anne pour les adhérents et estivants.

Enfin, un mini stage multi supports sur 3 demi-journées a été créé en collaboration avec le centre nautique de Roscoff permettant de découvrir plusieurs activités liées à la mer. Les stages classiques, locations et cours particuliers restent toujours d'actualité.

Centre nautique, 02 98 69 07 09.

Découverte du stand up paddle - SUP

Samedi 12 juillet - Plage de Sainte-Anne - De 15h à 20h

Organisée par le centre nautique en partenariat avec Naish. Les paddles sont fournis par Naish France. Venir en maillot de bain. Gratuit



Sainte-Anne

Les cabines de plage d'un autre temps...

Pendant des siècles, les bords de mer ne furent que le domaine réservé des pêcheurs, des gabelous, et des cueilleurs de goémons. Nul n'aurait eu l'idée saugrenue de s'allonger sur la plage Sainte-Anne pour se plonger ensuite dans l'élément liquide en perpétuel mouvement. C'est que, contrairement à une idée reçue, la pratique des bains de mer est récente.

Bains de mer : au XX^e siècle seulement...

En Europe, l'initiative en est revenue à l'Angleterre, toujours en avance d'une révolution, d'une technique ou d'une mesure d'hygiène corporelle. Dès le début du XIX^e siècle, la station de Brighton brille de tous ses feux : on peut y prendre des bains, dans des baignoires remplies d'eau de mer, réchauffée ou non, au sein d'établissements luxueux, ou du moins confortables. En France, Dieppe exhibe vers 1820 une pauvre baraque de planches, quelques tentes, et un hangar abritant de vieilles baignoires. C'était là ses bains, plutôt pauvres... Suivront Deauville, Cabourg, Houlgate... A Saint-Pol, il faudra attendre le début du XX^e siècle !

Début du tourisme

L'arrivée du chemin de fer dans les années 1880, l'instauration des congés payés en 1936, et, plus encore, la découverte des bienfaits thérapeutiques des bains de mer se conjuguent pour expliquer l'engouement à l'égard du littoral finistérien. Carantec, la voisine, compte une vingtaine d'hôtels avant-guerre et Saint-Pol propose l'Hôtel Moderne, le Cheval Blanc, les hôtels de la Gare, des Voyageurs, de France... La société des loisirs est en marche. Avec la démocratisation du tourisme, les plages deviennent tendance mais les activités nautiques se limitent à quelques bains (avec des vêtements longs) et à la pêche à la crevette. Dans les années 30, les plus jeunes peuvent garder le torse nu, les jeux de plage font leur apparition...

Sainte-Anne : des cabines jusqu'en 1968

Les premières cabines de plage, nécessaires pour se changer en toute décence, sont posées sur des roulettes. Elles seront ensuite arrimées sur le sillon de Sainte-Anne et figureront très vite comme une marque de distinction sociale. Comme, l'étaient à la même époque, les participations aux régates ou aux tournois de tennis. Les cabines en bois, disparates, régulièrement balayées par les

fortes marées, sont occupées par la bonne société saint-politaine. Les cartes postales d'avant-hier gardent mémoire, par exemple, de la cabine de l'Hôtel de France posée à côté des cabines Prigent, Le Bigot, Coursin... Guère esthétiques, elles seront supprimées en 1968 sous le mandat de François Branellec. Le projet circulait, en cette décennie, d'accueillir un centre de thalassothérapie sur l'îlot Sainte-Anne tout proche...

La mer comme un... médicament !

De fait, la vogue des bains de mer est inséparable de la découverte des bienfaits de l'eau et de l'air. Les bains, sous leurs différentes modalités, reçoivent au XX^e siècle un appui important des médecins hygiénistes. On les juge efficaces dans le traitement des névroses, de l'hypocondrie et du rachitisme. Comme il s'agit de bains froids (température de l'eau inférieure à 20 °C), leur tonicité les recommande particulièrement aux jeunes filles anémiées ou apathiques. On sait par ailleurs combien Roscoff avec les centres de cure de Roch Kroum et du Laber à Perharidy se dotera d'une forte notoriété dans le traitement "héliomarin" d'autres maladies... La mer comme un médicament ? Elle avait sa posologie. En étaient écartés les moins de dix ans et les plus de cinquante ans. Trop fragiles. Ensuite les bains se pratiquent "en saison", de la mi-juin à la mi-septembre. On ne se baigne qu'une fois par jour, aux heures chaudes, entre neuf heures et midi, ou entre trois et cinq heures. L'espace du bain, qui n'est pas immense, est délimité par des cordages tendus. On doit entrer dans l'eau rapidement, et y demeurer de cinq à quinze minutes, pas plus, et en mouvement, sous la surveillance ou avec l'assistance du guide-baigneur. Pour obtenir l'effet attendu, on se baigne à marée pleine ou montante "pour recevoir la vague" qui permet de bénéficier du massage marin propre à activer la circulation. Enfin, la sortie du bain (peignoir obligé) sera aussi rapide que l'entrée et suivie de frictions pour éviter un refroidissement... Autres temps !

Promenade géologique

De Trégondern à Créac'h André

Voilà une dizaine d'années que Louis Gélébart propose en été des promenades-découvertes de la géologie des côtes saint-politaines. Cet ancien professeur de Sciences et Vie de la Terre et de techniques de laboratoire est un passionné de nature et de géologie. Bon an mal an, en juillet-août, la trentaine de curieux qui le suivent, voient le littoral d'une autre façon, quand ils réalisent que les roches qu'ils foulent ont une histoire remontant à quelque 300 millions d'années...

Les différents types de roches

Histoire ancienne

Après quelques explications concernant le vocabulaire particulier utilisé par les géologues, chacun s'apprête à découvrir les nombreuses catégories de roches présentes sur le littoral : roches cristallisées, d'origine profonde (les granites qui sont visibles parce que l'érosion a éliminé ce qui les recouvrait), ou encore les roches sédimentaires (les grès, la craie, les argiles, *etc.*) dues à l'accumulation de débris, et aussi les roches qui, tels les gneiss, les micaschistes, les ardoises, *etc.*, ont subi des transformations, écrasées par la pression et/ou "cuites" par les montées de magma. Ces différentes catégories se rencontrent sur le trajet proposé.

Les roches du Massif Armoricain, dont le Léon fait partie, comptent parmi les plus anciennes de France, le record étant détenu par celles de Locquirec, dont l'âge respectable frôle les deux milliards d'années ! Plus modestes, nos cailloux, datant des époques dévonienne et carbonifère n'ont qu'entre 250 et 300 millions d'années.

La pointe Saint Jean (Trégondern), la pointe Ar C'hleger (grève du Man) et la falaise de Créac'h André (Kersaliou) sont des sites privilégiés. Le premier endroit permet d'observer le contact entre différentes catégories de roches (granite de Morlaix-Carantec, granite de Sainte-Catherine, gneiss, filons) ; le second nous laisse voir une superbe faille, fracture matérialisée par un glissement de terrain conservé dans le granite ; le troisième site laisse apparaître l'usure due à l'érosion des roches dures, comme les granites, qui finissent transformées en boules, galets, sables et argiles, à l'origine des dépôts sédimentaires.

L'histoire récente : modification du littoral

L'ère quaternaire est marquée par une succession de quatre périodes glaciaires et de périodes de dégel (le réchauffement climatique ne date pas d'aujourd'hui !). Il s'en est suivi des variations du niveau de la mer, dites phases de transgression et de régression marines, qui ont agi sur le tracé de la côte. La falaise de Créac'h André, pleine de renseignements pour qui sait les déchiffrer, conserve les traces de la dernière glaciation. Les matériaux arrachés aux fonds marins et transportés par les courants et/ou les vents ont façonné le littoral, lui donnant le tracé qu'on lui connaît aujourd'hui, avec ses flèches littorales, cordons littoraux et autres tombolos qui se succèdent de Blosson à Trégondern.



Créac'h André
Boules de diorites et filons



Pointe Saint-Jean
Gneiss amphiboliques

Louis Gélébart, au travers de ses promenades, raconte le littoral saint-politain et l'histoire de chaque roche. Il met en avant les curiosités de la région parcourue, parfois liées à l'activité humaine. Il propose également des découvertes de la flore et la faune de l'estran, soulignant la fragilité des équilibres naturels et les moyens de protéger cette richesse.

Visites guidées gratuites

Promenade géologique sur la côte le mercredi 16 juillet et le jeudi 14 août. Rdv quai de Pempoul à 14h (durée 3 h). Une partie du trajet se fait en voiture personnelle (co-voiturage possible).

Découverte de la flore et de la faune de l'estran le jeudi 17 juillet à 14h et le mercredi 13 août à 13h30 (durée 3h). Rdv à l'îlot Sainte-Anne. Prévoir des chaussures qui ne craignent pas l'eau de mer.

Office du Tourisme Intercommunautaire du Léon - 02 98 29 09 09



Été 44

La foule lors des commémorations

1944-2014. Saint-Pol-de-Léon s'apprête à célébrer le 70^e anniversaire du drame de la disparition de 44 saint-politains (résistants et civils) au cours de ce tragique été 1944.

L'arrestation et la disparition d'un réseau de résistants

L'été 1944 débute avec l'arrestation par la Gestapo, à la fin du mois de juin, de 18 résistants du réseau "Centurie" - O.C.M. qui sont internés et "interrogés" à Morlaix puis transférés à la maison d'arrêt de Pontaniou, à Brest, d'où l'on perd leur trace le 6 juillet. Pourtant, selon certains témoignages, les résistants auraient transité par le camp de Compiègne avant d'être déportés en Allemagne, dans différents camps de concentration. En réalité, ces hommes ont été fusillés sans jugement, à Brest et ont été enterrés à la hâte, les nazis souhaitant se débarrasser définitivement d'eux ! Pendant dix-huit ans, les familles des disparus ont guetté le moindre signe de vie jusqu'en URSS. En 1962, à l'occasion de travaux de terrassement sur le plateau du Bouguen, à Brest, des restes humains sont retrouvés et identifiés. Il s'agit du réseau saint-politain "Centurie" - O.C.M. Les obsèques de ces héros sont célébrées en grande solennité et depuis cette date, ils reposent dans une sépulture commune au cimetière de Saint-Pol-de-Léon.

Le massacre des civils le 4 août 1944

Le 4 août 1944, la population saint-politaine croit sa libération imminente car les Allemands semblent abandonner la ville. Les rumeurs vont bon train : les Américains approchent et les résistants arrêtés à la fin du mois de juin arrivent par la route de Morlaix avec à leur tête, l'abbé Joseph Tanguy. Il n'en faut pas moins pour que dans cette ambiance de liberté retrouvée, certains esprits ne s'échauffent et ne s'emparent des derniers soldats allemands encore sur place, en les humiliant au cours d'insolites défilés. Mais au début de l'après-midi, tout bascule. C'est une colonne allemande de représailles qui arrive en ville, bien décidée à faire payer ceux qu'ils appellent des "terroristes". Des individus sont raflés dont le maire, Alain de Guébriant, le secrétaire de mairie et son fils, des jeunes gens qui rentrent du travail, un couple qui revient de la plage... 6 otages sont exécutés dans différents lieux de la ville et 5 sur la place du Petit Cloître. 15 sont emmenés à Ploujean et sont massacrés le soir-même. Ce bain de sang apaise l'occupant qui réclame que les armes qui lui ont été volées le matin soient restituées. Grâce au

courage et au sang-froid d'Augustin Laurent, chef de la Défense Passive et maire par intérim, la ville évite de justesse d'être complètement détruite.

La libération

A l'automne 1944, tous ressassent l'arrestation ou l'exécution d'un proche. Chacun culpabilise : "Ai-je été assez héroïque, assez discret, assez prudent au cours de ces dernières semaines ?"...

L'arrivée des libérateurs américains est quasi anecdotique. La ville est silencieuse, comme peuplée de zombies. Chacun tente de retrouver le cours de son existence. Seul le clergé essaie de soulager les consciences en organisant des célébrations catharsistiques. Dans les familles, on ne parle pas des événements. Les grandes douleurs sont souvent muettes.

Depuis 1945, une fois par an, le conseil municipal, les familles des victimes et la population se font un devoir de se réunir au début du mois d'août, pour se souvenir et rendre hommage. Année après année, les rangs se clairsèment. Mais personne n'oublie...

Article de Gilles Grall, auteur de "Saint-Pol-de-Léon, été 1944. De la rafle des résistants au massacre des civils" et petit-fils d'une des victimes de la tragédie de l'été 1944.

70^e anniversaire des évènements de l'été 44

Dimanche 6 juillet

9h15 - Hommage aux résistants du réseau "Centurie" - O.C.M. Recueillement et dépôt de gerbe devant la stèle commémorative. Brest - Près de l'I.U.T.

10h45 - Recueillement devant la stèle commémorative. Saint-Pol - Cimetière Saint-Pierre.

Dimanche 3 août

9h30 - Inauguration de l'exposition "Les évènements de l'été 44 à Saint-Pol" - Centre Michel Colombe

12h - Commémoration au monument aux morts.

Rue du 4 août 1944

15h30 - "Sur les traces de l'été 44" - Circuit commenté par Gilles Grall. Départ esplanade de la mairie

Lundi 4 août

11h - Cérémonies commémoratives devant la stèle des Saint-Politains. Morlaix - Route de Paris

Un été à Saint-Pol : demandez le programme



Notre ville possède des atouts majeurs qui font la fierté de ses habitants et attirent les hôtes de passage : son patrimoine architectural et son bord de mer. Voici venu l'été, synonyme de détente, de repos et de loisirs pour nos concitoyens et pour les nombreux hôtes de passage. L'animation est une composante essentielle de l'image d'une ville ; elle en exprime l'âme et la vitalité. C'est pourquoi nous avons à cœur de proposer aux Saint-Politains et à leurs visiteurs un large éventail de festivités, spectacles, découvertes, concerts, expositions, etc. Ces animations, fruit du travail conjoint des services municipaux et de nombreuses associations soutenues par la collectivité, sont diversifiées, destinées à tout public et le plus souvent gratuites.

Le programme complet des animations proposées cet été est détaillé dans les pages de ce bulletin. Ne ratez pas les balades en calèche, plébiscitées par petits et grands, un circuit de découverte des principales richesses de la ville, et profitez aussi des visites de la cathédrale et du Kreisker, des expositions historiques (Grande guerre et été 44) et culturelles (hommage à Naïg Rozmor ou exposition photos à la Prébendale), des concerts et des festivals de musique (Chant de la Rive, Tango, Bruits de Mer). Le dimanche 13 juillet, venez participer et faire découvrir à vos hôtes, le Kastell Paol, événement identitaire de Saint-Pol, qui réunit tradition artistique et terroir avec en final un concert nocturne et un spectacle pyrotechnique.

Sur la plage Sainte-Anne, qui encore cette année a obtenu le label Pavillon bleu, gage de qualité, seront proposées des animations diversifiées et gratuites pour les enfants et les adultes. Le concept, initié l'année dernière, avait recueilli l'approbation des usagers, fidèles ou de passage, et nous avons renouvelé et intensifié les thèmes. Ainsi sur 6 semaines nous vous proposerons : Yourt'ons, Réveillons, Jouons, Fabriquons, Bougeons, Golf'ons ! Et aussi la traditionnelle journée Fête de la mer le 15 août, nombreuses animations sur terre et sur mer.

Une nouveauté cette année, nous vous invitons à 'Lire à la Plage', un large choix de lectures récréatives pour tous gracieusement mises à disposition, grâce à notre malle aux livres.

Nous vous souhaitons un bel été, ensoleillé si possible, mais par dessus tout, riche de rencontres partagées autour d'animations simples, hospitalières et festives.

Odile Mulner-Lorillon, adjointe à l'animation de ville et du patrimoine, à la culture

Sur la garantie d'emprunt demandée par Armorique Habitat.

Les organismes HLM de "grand-papa" des années 70 ont vécu.

La disparition progressive des subventions a fait place à des stratégies financières.

Les programmes de logements d'accession à la propriété, qu'ils soient encadrés, accompagnés, etc., font partie de cette stratégie. Ces logements ne sont pas répertoriés comme étant des logements sociaux au regard de la loi, et pour cause, ils sont destinés à la vente.

Une délibération sur une demande de garantie d'emprunt pour un programme mixte de logements sociaux et d'accession à la propriété, sans distinction entre les deux programmes, nous a été soumise. La vraie question est : Faut-il étendre la garantie d'emprunt de la ville aux programmes d'accession à la propriété ? Peut-on raisonnablement délibérer sachant que le contrat de prêt annoncé en pièce annexe à la délibération n'est pas au rendez-vous lors du vote, que l'un des deux financements (P.L.A.I., Prêt Locatif Aidé d'Intégration) est incompatible avec des logements destinés à la vente (P.S.L.A.), donc erroné...

Le "petit actionnaire de la ville", plus communément appelé contribuable, est en droit de disposer d'informations objectives. Une demande de garantie de cette nature (mixte) n'est pas commune, il nous semblait tout naturel d'ouvrir un débat, qui n'a pas eu lieu....

Le sujet nous ayant été présenté de manière plus que "légère" (on frôle même l'excellence), il nous a paru prudent de le rejeter.

N'hésitez pas à nous contacter sur le blog : agir-autrement.over-blog.com

Naïg Rozmor

Portrait d'une poétesse

Jean-Pierre Guiriec - artiste peintre, Naïg Rozmor
et Chantal Gombert - psychologue

*Les mots partent en distribil, ils ne reviennent pas
au galop, mais, ensemble, on les retrouve*

"Dans les grandes épreuves de ma vie, ma plume a toujours été ma providence". Naïg Rozmor, 90 ans, écrivain de langue bretonne, actrice, femme engagée, a repris la plume en 2011 pour affronter ce qui est certainement sa plus grande épreuve. Atteinte de la maladie d'Alzheimer, avec l'aide de Chantal Gombert, psychologue, elle livre sentiments et émotions surgis de son passé, dans une dernière œuvre optimiste, délicate et bouleversante : "Les fins dernières d'un poète". Editions Skol Vreizh – 2013

"Naïg de Rozmor, c'est mon nom de plume mais je n'ai jamais eu la particule !"

"Naïg c'était le petit nom qu'on me donnait à la ferme. C'était plus court, c'était plus simple." Naïg Rozmor est le pseudonyme d'Anne Corre née Le Bihan en 1923 à Saint-Pol-de-Léon. Naïg a marqué le monde de la littérature bretonne par la publication de plus d'une trentaine d'ouvrages lumineux et audacieux avant l'heure.

"Ces crayons-là sont capables de me ressusciter. Tu es la gardienne des mots"

Alors qu'elle est *"démantibulée et terrassée par la maladie"*, murée dans un silence déserté par sa poésie d'antan, Chantal Gombert la côtoie à la maison de retraite de Kersaudy. A partir de cette rencontre de femmes, l'une poète, naufragée d'Alzheimer, et l'autre art-thérapeute, va débiter une incroyable aventure humaine et poétique en trois volets : une thérapie d'abord, un livre ensuite et une exposition aujourd'hui.

La thérapie

C'est un défi relevé par Chantal Gombert. Elle ne veut pas capituler face à la détresse de Naïg et a l'intuition que sa vie poétique autrefois si riche n'est peut-être qu'éclipsée par la maladie. A l'époque, la psychologue mène un travail de recherche à Paris. Son étude guidera sa démarche thérapeutique. Elle installe alors auprès de la poétesse une affectueuse complicité et introduit un atelier de peinture

périodique. La peinture, geste archaïque conservé dans la maladie d'Alzheimer, réveille les émotions. Immédiatement, sous l'action du pinceau, l'impulsion créative rejaillit comme par magie. Naïg Rozmor retrouve sa plume, créant dans une totale improvisation de courtes phrases délicates, parfois drôles, parfois piquantes, proches des aphorismes ou des haïkus. Ce qu'elle crée dans l'instant est oublié dans l'instant. L'inspiration émerge dans des moments de dialogues intimes par petites touches de couleurs. Ravivant ses souvenirs, l'auteur revisite son histoire, son enfance, son père et son amour pour sa langue maternelle, le breton. Malgré les limites imposées par sa maladie, elle conserve une force de travail et une clairvoyance étonnantes qui la conduisent à choisir elle-même le titre de son recueil. Investie par une mission de publication tout à fait inattendue, Chantal Gombert ira demander main forte à Bob Simon et Jean-Pierre Guiriec, anciens compagnons de route de l'artiste.

Son livre "Les fins dernières d'un poète"

C'est un livre témoignage porteur d'espoir pour les malades et leurs familles, une renaissance. *"Je suis heureuse, je suis sortie de l'ombre ! Je suis partie pour une nouvelle vie. Pourquoi la refuser ?"*

Une exposition

Lié par une affection éternelle, Jean-Pierre Guiriec, artiste peintre, reprend ses pinceaux et grâce à son talent, remet son amie dans la lumière. Depuis trois ans, il continue sans relâche par ses tendres aquarelles à faire *"danser la poésie"* de Naïg. L'artiste peintre saint-pollitain a ainsi laissé s'exprimer 40 ans d'amitié et de complicité et ce n'est pas fini car *"On ira jusqu'au terminus"* insiste Naïg. Sa poésie, recueillie en français, a été traduite en breton par Bob Simon, autre ami de la poétesse. La magnifique exposition de Jean-Pierre Guiriec, intitulée *"Le bonheur me tient par la main"*, composée d'une trentaine d'aquarelles originales et inédites, sera visible à l'espace socio-culturel du 1^{er} au 19 juillet, du lundi au samedi, de 15h à 18h.

Contact : Chantal Gombert - 06 81 21 29 86 - gombert2@wanadoo.fr